

REPUBLIQUE FRANÇAISE

: SAINT-JULIEN MONTDENIS (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21730250400014

POSTE COMPTABLE : COMMUNE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : COMMUNE ST JULIEN MONTDENIS (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter si l'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	45
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	47
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	50
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	54

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	57
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	60
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	62
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	66
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encaours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	67
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	68
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	71
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	72
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	73
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	74
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

75

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

	Informations statistiques	
	Valeurs	A
Population totale		

	Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité	
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		

	Informations financières – ratios	
	Valeurs	A
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population		
2 Recettes réelles de fonctionnement / population		
3 Dépenses d'équipement brut / population		
4 Encours de dette / population (2) (3)		
5 DGF / population		
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)		
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)		
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement		
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)		
10 Echarge brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)		

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des Informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

**I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET**

B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

1 - INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RESULTATS (1)

			C1
--	--	--	----

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Révenues	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A)
Dépenses			
TOTAL DU BUDGET	2 165 383,91	2 749 349,63	142 169,42 A1
Investissement	405 589,43	709 509,07 (3)	142 169,42 A2
Fonctionnement	1 759 794,48	2 039 840,56 (4)	0,00 A3
			280 046,08

RESTES A REALISER N-1			
	Révenues	Solde (B)	
Dépenses			
TOTAL des RAR	I + II	2 220 125,00 III + IV	903 000,00 B1
Investissement	I	2 220 125,00 III	903 000,00 B2
Fonctionnement	II	0,00 IV	0,00 B3
			-1 317 125,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	-590 989,86
Investissement	A2 + B2	-871 035,94
Fonctionnement	A3 + B3	280 046,08

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe - si dépenses > recettes , et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1 . Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1 . Indiquer le signe - si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe - si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES		C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 2 220 125,00
018 RSA		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (3)		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
101 Opération d'équipement n° 101		63 000,00
511 Opération d'équipement n° 511		7 600,00
526 Opération d'équipement n° 526		2 125 125,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		19 400,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		5 000,00
21 Immobilisations corporelles (3)		0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011 Charges à caractère général (4)		0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014 Atténuations de produits		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
65 Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66 Charges financières		0,00
67 Charges spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du comité administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les chapitres 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES		C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 903 000,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	903 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		II		
		A		
REPORTS	VOTE	DEPENSES	RECETTES	
		1 495 760,00	2 366 795,94	
REPORTS	VOTE	+	+	
		903 000,00	446 089,06	
REPORTS	VOTE	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	(si solde négatif) 0,00	
		=	=	
REPORTS	VOTE	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	2 220 125,00	
		=	=	
REPORTS	VOTE	Total de la section d'investissement (2)	3 715 885,00	
		=	=	
REPORTS	VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	2 245 150,00	
		+	+	
REPORTS	VOTE	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	
		=	=	
REPORTS	VOTE	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	
		=	=	
REPORTS	VOTE	Total de la section de fonctionnement (3)	2 245 150,00	
		=	=	
		TOTAL DU BUDGET (4)	5 961 035,00	
			5 961 035,00	

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits de fonctionnement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET		
PRÉSENTATION DES AP VOTÉES		
Numéro	AUTORISATION DE PROGRAMME (1)	Montant
	Libellé	
	TOTAL	0,00
	« AP de dépenses imprévues » (2)	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
PRÉSENTATION DES AE VOTÉES

Numéro	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1) Libellé	Chapitre(s)	Montant	II
				B2
	TOTAL		0,00	
	« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
	TOTAL GENERAL		0,00	

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT					C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	12 000,00	19 400,00	10 500,00	10 500,00	29 900,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	5 000,00	5 000,00	15 000,00	15 000,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 162 975,00	2 195 725,00	975 260,00	975 260,00	3 170 985,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 179 975,00	2 220 125,00	1 000 760,00	1 000 760,00	3 220 885,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	168 500,00	0,00	180 500,00	180 500,00	180 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		258 500,00	0,00	270 500,00	270 500,00	270 500,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 438 475,00	2 220 125,00	1 271 260,00	1 271 260,00	3 491 385,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	99 200,00		99 200,00	99 200,00	99 200,00
041	Opérations patrimoniales (7)	120 300,00		125 300,00	125 300,00	125 300,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		219 500,00		224 500,00	224 500,00	224 500,00

TOTAL	1 657 975,00	2 220 125,00	1 495 760,00	1 495 760,00	3 715 885,00
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 715 885,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041$.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	405 925,00	903 000,00	170 800,00	170 800,00	1 073 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 332 000,00	0,00	1 271 600,00	1 271 600,00	1 271 600,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 737 925,00	903 000,00	1 442 400,00	1 442 400,00	2 345 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	106 201,92	0,00	199 999,86	199 999,86	199 999,86
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	296 882,66	0,00	280 046,08	280 046,08	280 046,08
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des recettes financières		405 584,58	0,00	487 545,94	487 545,94	487 545,94
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'Investissement		2 143 509,58	903 000,00	1 929 945,94	1 929 945,94	2 832 945,94

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	23 500,00		230 760,00	230 760,00	230 760,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	80 450,00		80 790,00	80 790,00	80 790,00
041	Opérations patrimoniales (10)	120 300,00		125 300,00	125 300,00	125 300,00
Total des recettes d'ordre d'Investissement		224 250,00		436 850,00	436 850,00	436 850,00

TOTAL	2 367 759,58	903 000,00	2 366 795,94	2 366 795,94	3 269 795,94
				+	
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	446 089,06	
				=	
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 715 885,00	

Pour information :

Il s'agit, pour un budget volé en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)
--

212 350,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

SAINT-JULIEN MONTDENIS - COMMUNE ST JULIEN MONTDENIS - BP - 2024

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	830 900,00	0,00	832 500,00	832 500,00	832 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	765 100,00	0,00	798 500,00	798 500,00	798 500,00
014	Atténuations de produits	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	147 500,00	0,00	155 600,00	155 600,00	155 600,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 818 500,00	0,00	1 861 600,00	1 861 600,00	1 861 600,00
66	Charges financières	35 000,00	0,00	56 000,00	56 000,00	56 000,00
67	Charges spécifiques (3)	6 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 859 500,00	0,00	1 933 600,00	1 933 600,00	1 933 600,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	23 500,00		230 760,00	230 760,00	230 760,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	80 450,00		80 790,00	80 790,00	80 790,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		103 950,00		311 550,00	311 550,00	311 550,00

TOTAL	1 963 450,00	0,00	2 245 150,00	2 245 150,00	2 245 150,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 245 150,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	26 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	181 250,00	0,00	176 000,00	176 000,00	176 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	299 900,00	0,00	315 000,00	315 000,00	315 000,00
731	Fiscalité locale	860 000,00	0,00	971 800,00	971 800,00	971 800,00
74	Dotations et participations (3)	274 400,00	0,00	284 000,00	284 000,00	284 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	192 200,00	0,00	258 650,00	258 650,00	258 650,00
Total des recettes de gestion courante		1 833 750,00	0,00	2 035 450,00	2 035 450,00	2 035 450,00
76	Produits financiers	30 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
77	Produits spécifiques (3)	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 864 250,00	0,00	2 145 950,00	2 145 950,00	2 145 950,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	99 200,00		99 200,00	99 200,00	99 200,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		99 200,00		99 200,00	99 200,00	99 200,00

TOTAL	1 963 450,00	0,00	2 245 150,00	2 245 150,00	2 245 150,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 245 150,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	212 350,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE – DEPENSES		D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	90 000,00	0,00	90 000,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	19 200,00	19 200,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	180 500,00	0,00	180 500,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	3 156 985,00		3 156 985,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	23 900,00	5 000,00	28 900,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	20 000,00	0,00	20 000,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	20 000,00	100 300,00	120 300,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	100 000,00	100 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	3 491 385,00	224 500,00	3 715 885,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 715 885,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	832 500,00		832 500,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	798 500,00		798 500,00
014 Atténuations de produits	75 000,00		75 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	155 600,00	0,00	155 600,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	56 000,00	0,00	56 000,00
67 Charges spécifiques (9)	16 000,00	0,00	16 000,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	80 790,00	80 790,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		230 760,00	230 760,00
Dépenses de fonctionnement – Total	1 933 600,00	311 550,00	2 245 150,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 245 150,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses impulsées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

SAINT-JULIEN MONTDENIS - COMMUNE ST JULIEN MONTDENIS - BP - 2024

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	199 999,86	0,00	199 999,86
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 073 800,00	0,00	1 073 800,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 274 100,00	0,00	1 274 100,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	5 000,00	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	20 300,00	20 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	100 000,00	100 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		80 790,00	80 790,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		230 760,00	230 760,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	5 000,00		5 000,00
Recettes d'investissement – Total		2 552 899,86	436 850,00	2 989 749,86

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	446 089,06
--	-------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	280 046,08
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 715 885,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	30 000,00		30 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	176 000,00		176 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		80 000,00	80 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	315 000,00		315 000,00
731	Fiscalité locale	971 800,00		971 800,00
74	Dotations et participations (8)	284 000,00		284 000,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	258 650,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	110 000,00	0,00	110 000,00
77	Produits spécifiques (8)	500,00	19 200,00	19 700,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 145 950,00	99 200,00	2 245 150,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 245 150,00
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

		III	A
--	--	------------	----------

DEPENSES						
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP
TOTAL	1 657 975,00	2 220 125,00	0,00	1 495 760,00	1 495 760,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	12 000,00	19 400,00	0,00	4 500,00	4 500,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	5 000,00	5 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	25 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	1 137 975,00	2 195 725,00	0,00	961 260,00	961 260,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	1 179 975,00	2 220 125,00	0,00	1 000 760,00	1 000 760,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	90 000,00	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	168 500,00	0,00	0,00	180 500,00	180 500,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)						
Total des dépenses financières	258 500,00	0,00	0,00	270 500,00	270 500,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	1 438 475,00	2 220 125,00	0,00	1 271 260,00	1 271 260,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	99 200,00			99 200,00		99 200,00
041 Opérations patrimoniales (7)	120 300,00			125 300,00		125 300,00
Total des dépenses d'ordre	219 500,00			224 500,00		224 500,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
--	------

Total des dépenses d'investissement cumulées	3 715 885,00
--	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

SAINT-JULIEN MONTDENIS - COMMUNE ST JULIEN MONTDENIS - BP - 2024

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RF 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – REÇETTES

REÇETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I	II	II	III = I + II
	TOTAL	2 070 876,92	903 000,00	2 086 749,86	2 086 749,86	2 989 749,86
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	405 925,00	903 000,00	170 800,00	170 800,00	1 073 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 332 000,00	0,00	1 271 600,00	1 271 600,00	1 271 600,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 737 925,00	903 000,00	1 442 400,00	1 442 400,00	2 345 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	106 201,92	0,00	199 999,86	199 999,86	199 999,86
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des recettes financières		108 701,92	0,00	207 499,86	207 499,86	207 499,86
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 846 626,92	903 000,00	1 649 899,86	1 649 899,86	2 552 389,86
021	Virement de la section de fonctionnement	23 500,00		230 760,00	230 760,00	230 760,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	80 450,00		80 790,00	80 790,00	80 790,00
041	Opérations patrimoniales (6)	120 300,00		125 300,00	125 300,00	125 300,00
Total des recettes d'ordre		224 250,00		436 850,00	436 850,00	436 850,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	446 089,08
---	-------------------

Affectation au compte 1068 (8)	280 046,08
---------------------------------------	-------------------

Total des recettes d'investissement cumulées	3 715 385,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

SAINT-JULIEN MONTDENIS - COMMUNE ST JULIEN MONTDENIS - BP - 2024

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N.1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL
								III = I + II (RAR N.1 + Vote)
TOTAL	1 657 975,00	2 220 125,00	0,00	1 495 760,00	1 495 760,00	0,00	1 495 760,00	3 715 885,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	12 000,00	19 400,00	0,00	4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	23 900,00
2051 Concessions, droits similaires	12 000,00	19 400,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	23 900,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	5 000,00	5 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	20 000,00
2041482 Subv./Autres chns/Bâtiments,installations	5 000,00	5 000,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	20 000,00
21 Immobilisations corporelles	25 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
2111 Terrains nus	25 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	1 137 975,00	2 195 725,00	0,00	961 260,00	961 260,00	0,00	961 260,00	3 156 985,00
Total des dépenses d'équipement	1 179 975,00	2 220 125,00	0,00	1 000 760,00	1 000 760,00	0,00	1 000 760,00	3 220 885,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	90 000,00	0,00		90 000,00	90 000,00		90 000,00	90 000,00
10226 Taxe d'aménagement	90 000,00	0,00		90 000,00	90 000,00		90 000,00	90 000,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	168 500,00	0,00		180 500,00	180 500,00		180 500,00	180 500,00
1641 Emprunts en euros	166 000,00	0,00		178 000,00	178 000,00		178 000,00	178 000,00
165 Dépôts et cautionnements recus	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)								
Total des dépenses financières	258 500,00	0,00	0,00	270 500,00	270 500,00	0,00	270 500,00	270 500,00

SAINT-JULIEN MONTDENIS - COMMUNE ST JULIEN MONTDENIS - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	'Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL	(RAR N-1 + Vote) III = I + II
								Propositions nouvelles	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 428 475,00	2 220 125,00	0,00	1 271 260,00	1 271 260,00	0,00	1 271 260,00	3 491 385,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	99 200,00			99 200,00	99 200,00		99 200,00	99 200,00
	Reprise sur autofinancement intérieur	19 200,00			19 200,00	19 200,00		19 200,00	19 200,00
13912	Subv. transf. Régions	4 800,00			4 800,00	4 800,00		4 800,00	4 800,00
13918	Autres subventions d'équipement transf. Plus ou moins-values sur cession immo.	14 400,00			14 400,00	14 400,00		14 400,00	14 400,00
192	Changes transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21.28	Autres agencements et aménagements	80 000,00			80 000,00	80 000,00		80 000,00	80 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	120 300,00			125 300,00	125 300,00		125 300,00	125 300,00
2031	Frais d'études	0,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
2115	Terrains bâties	20 300,00			20 300,00	20 300,00		20 300,00	20 300,00
2315	Install., matériel et outill. technique	100 000,00			100 000,00	100 000,00		100 000,00	100 000,00
	Total des dépenses d'ordre	219 500,00			224 500,00	224 500,00		224 500,00	224 500,00

(1) Détalier les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET							III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT							A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
101	MATERIELS DIVERS		0,00	63 000,00	29 000,00	29 000,00	0,00	29 000,00
103	VOIES ET CHEMIN		0,00	0,00	130 000,00	130 000,00	0,00	130 000,00
111	ESPACES VERTS		0,00	0,00	22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00
112	AIRE DE CAMPING CAR		0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00
113	MOBILIERS ET MATERIELS ADMINISTRATIFS		0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
114	CAMERAS VIDEO SURVEILLANCE		0,00	0,00	71 000,00	71 000,00	0,00	71 000,00
147	MERLON DE VILLARD CLEMENT		0,00	0,00	1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00
500	MAIRIE		0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00
502	ECOLE DE MUSIQUE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
510	ECOLE MATERNELLE		0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00
511	GROUPE SCOLAIRE BOULODROME		0,00	7 600,00	22 400,00	22 400,00	0,00	22 400,00
524			0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00
526	REAMENAGEMENT CENTRE BOURG		0,00	2 125 125,00	231 660,00	231 660,00	0,00	231 660,00
530	EGLISE ST JULIEN		0,00	0,00	135 500,00	135 500,00	0,00	135 500,00
541	LE PRESBYTERE		0,00	0,00	85 000,00	85 000,00	0,00	85 000,00
TOTAL			0,00	2 195 725,00	961 260,00	961 260,00	0,00	961 260,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT						A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 101
LIBELLE : MATERIELS DIVERS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	a 63 000,00	29 000,00	b 29 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	63 000,00	29 000,00	29 000,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	63 000,00	17 000,00	17 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)					
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-92 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 103
LIBELLE : VOIES ET CHEMIN
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	130 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	130 000,00	130 000,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	130 000,00	130 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations Incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-130 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT				A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 111
LIBELLE : ESPACES VERTS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	0,00	a	22 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-22 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 112
LIBELLE : AIRE DE CAMPING CAR
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	0,00	a	70 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-70 000,00
-------------------------------	------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 113
LIBELLE : MOBILIERS ET MATERIELS ADMINISTRATIFS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	5 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-5 000,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 114
LIBELLE : CAMERAS VIDEO SURVEILLANCE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	0,00	a	71 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	71 000,00	71 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil, techniques	0,00	0,00	71 000,00	71 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	41 000,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	41 000,00	41 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	41 000,00	41 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-30 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à réversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 147
LIBELLE : MERLON DE VILLARDCLEMENCE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	0,00	a	0,00	1 200,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Soûde = (c + d) – (a + b) (5)	-1 200,00
--------------------------------------	------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 500
LIBELLE : MAIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	2 500,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-2 500,00
--------------------------------------	------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 502
LIBELLE : ECOLE DE MUSIQUE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 510
LIBELLE : ECOLE MATERNELLE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	150 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	40 000,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-110 000,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 511
LIBELLE : GROUPE SCOLAIRE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	22 400,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	7 600,00	22 400,00	22 400,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	7 600,00	22 400,00	22 400,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	6 000,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	26 000,00	6 000,00	6 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	26 000,00	6 000,00	6 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	2 000,00
--------------------------------------	-----------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 524
LIBELLE : BOULODROME
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	6 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-6 000,00
--------------------------------------	------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 526
LIBELLE : REAMENAGEMENT CENTRE BOURG
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	2 125 125,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 125 125,00	231 660,00	231 660,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	1 469 036,00	181 660,00	181 660,00
2138	Autres constructions	0,00	656 089,00	50 000,00	50 000,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	877 000,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	877 000,00	82 000,00	82 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	400 000,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	220 000,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	59 000,00	59 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	10 000,00	23 000,00	23 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	247 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-1 397 785,00
--------------------------------------	----------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 530
LIBELLE : EGLISE ST JULIEN
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	135 500,00	b
20	immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	135 500,00	135 500,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	135 500,00	135 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-135 500,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT				A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 539
LIBELLE : RESTAURATION DE LA VIERGE DE PITIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	0,00	a	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	0,00	1 800,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	1 800,00	1 800,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	1 800,00	1 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	1 800,00
--------------------------------------	-----------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 541
LIBELLE : LE PRESBYTERE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	0,00	a	85 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	85 000,00	85 000,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	85 000,00	85 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-85 000,00
--------------------------------------	-------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)

Pour mémoire,
budget précédent (2)

RAR N-1

Propositions
nouvelles

Vote de l'assemblée

(RAR N-1 + Vote)

TOTAL

903 000,00

I

II

III = I + II

2 086 749,86

2 989 749,86

RSA

0,00

0,00

0,00

0,00

Subventions d'investissement (hors 138)

405 925,00

903 000,00

170 800,00

1 073 800,00

Subv. non transf. Etat, établ. nationaux

343 000,00

426 000,00

47 800,00

473 800,00

Subv. non transf. Régions

14 000,00

220 000,00

41 000,00

261 000,00

Subv. non transf. Départements

35 000,00

0,00

59 000,00

59 000,00

Subv. non transf. GFP de rattachement

0,00

10 000,00

23 000,00

33 000,00

Autres subventions d'équip. non transf.

13 925,00

247 000,00

0,00

247 000,00

Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaires) (3)

1 332 000,00

0,00

0,00

0,00

Emprunts en euros

1 332 000,00

0,00

0,00

0,00

Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)

0,00

0,00

0,00

0,00

Subventions d'équipement versées (4) (10)

0,00

0,00

0,00

0,00

Immobilisations corporelles (4)

0,00

0,00

0,00

0,00

Immobilisations reçues en affectation (4)

0,00

0,00

0,00

0,00

Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)

0,00

0,00

0,00

0,00

Total des recettes d'équipement**1 737 925,00****903 000,00****1 442 400,00****2 345 400,00**

Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)

106 201,92

0,00

199 969,86

199 999,86

FCTVA

15 201,92

0,00

104 969,86

104 999,86

Taxe d'aménagement

91 000,00

0,00

95 000,00

95 000,00

Autres subventions invest. non transf.

0,00

0,00

0,00

0,00

Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)

2 500,00

0,00

2 500,00

2 500,00

Dépôts et cautionnements reçus

2 500,00

0,00

2 500,00

2 500,00

Cpte de liaison : affectation (BA,régie)

0,00

0,00

0,00

0,00

Participations et créances rattachées

0,00

0,00

0,00

0,00

Autres immobilisations financières

0,00

0,00

5 000,00

5 000,00

Produits des cessions d'immobilisations

0,00

0,00

5 000,00

5 000,00

Total des recettes financières**108 701,92****0,00****207 499,86****207 499,86**

Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)

0,00

0,00

0,00

0,00

Total des recettes réelles**1 846 629,92****903 000,00****1 649 839,86****1 649 839,86**

Virement de la section de fonctionnement

23 500,00

0,00

230 760,00

230 760,00

Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)

80 450,00

0,00

80 790,00

80 790,00

Autres matériels de transport

0,00

393,00

393,00

393,00

Frais liés à la réalisation de document

500,00

1 850,00

1 533,00

1 533,00

Licences, logiciels, droits similaires

500,00

0,00

0,00

0,00

Construct° sol austral - Autres construct

1 334,00

77 530,00

77 530,00

77 530,00

Réseaux d'électrification

77 600,00

77 600,00

77 530,00

77 530,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

0,00

SAINT-JULIEN MONTDENIS - COMMUNE ST JULIEN MONTDENIS - BP - 2024

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
041	Opérations patrimoniales (9)	120 300,00	1	125 300,00	125 300,00	125 300,00
2031	<i>Frais d'études</i>	0,00		5 000,00	5 000,00	
2128	<i>Autres agencements et aménagements</i>	20 300,00		20 300,00	20 300,00	
2313	<i>Constructions</i>	100 000,00		100 000,00	100 000,00	
Total des recettes d'ordre		224 250,00		436 850,00	436 850,00	

(1) Détaller les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état -B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-65 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 : « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CRÉDITS DE L'EXERCICE

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
							III = I + II
	TOTAL	1 963 450,00	0,00	2 245 150,00	2 245 150,00	0,00	2 245 150,00
011	Charges à caractère général (3)	830 900,00	0,00	832 500,00	832 500,00	0,00	832 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	765 100,00	0,00	798 500,00	798 500,00	0,00	798 500,00
014	Atténuations de produits	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	147 500,00	0,00	155 600,00	155 600,00	0,00	155 600,00
6586	Frais fonctionnement des groupes déliés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	1 818 500,00	0,00	1 861 600,00	1 861 600,00	0,00	1 861 600,00
66	Charges financières	35 000,00	0,00	56 000,00	56 000,00	0,00	56 000,00
67	Charges spécifiques (3)	6 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00			
	Total des dépenses financières	41 000,00	0,00	72 000,00	72 000,00	0,00	72 000,00
	Total des dépenses réelles	1 859 500,00	0,00	1 933 600,00	1 933 600,00	0,00	1 933 600,00
023	Virement à la section d'investissement	23 500,00		230 760,00	230 760,00		230 760,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	80 450,00		80 790,00	80 790,00		80 790,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre	103 950,00					311 550,00
							311 550,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) S'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

Total des dépenses de fonctionnement cumulées 2 245 150,00

Page 47

SAINT-JULIEN MONTDENIS - COMMUNE ST JULIEN MONTDENIS - BP - 2024

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 doivent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

		III	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 963 450,00	0,00	2 245 150,00	2 245 150,00	2 245 150,00
013	Atténuations de charges (2)	26 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	181 250,00	0,00	176 000,00	176 000,00	176 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	299 900,00	0,00	315 000,00	315 000,00	315 000,00
731	Fiscalité locale	860 000,00	0,00	971 800,00	971 800,00	971 800,00
74	Dotations et participations (2)	274 400,00	0,00	284 000,00	284 000,00	284 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	192 200,00	0,00	258 650,00	258 650,00	258 650,00
	Total des recettes de gestion des services	1 833 750,00	0,00	2 035 450,00	2 035 450,00	2 035 450,00
76	Produits financiers	30 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
77	Produits spécifiques (2)	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	30 500,00	0,00	110 500,00	110 500,00	110 500,00
	Total des recettes réelles	1 864 250,00	0,00	2 145 950,00	2 145 950,00	2 145 950,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	99 200,00		99 200,00	99 200,00	99 200,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	99 200,00		99 200,00	99 200,00	99 200,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00

Total des recettes de fonctionnement cumulées	2 245 150,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DÉPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
									III = I + II
	TOTAL	1 963 450,00		0,00	0,00	2 245 150,00	0,00	2 245 150,00	2 245 150,00
011	Charges à caractère général (4)	830 900,00	0,00	0,00	832 500,00	832 500,00	0,00	832 500,00	832 500,00
6042	Achats de prestations de services	20 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
60611	Eau et assainissement	38 000,00	0,00	57 000,00	57 000,00	0,00	57 000,00	57 000,00	57 000,00
60612	Energie - Electricité	110 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
60621	Combustibles	35 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
60622	Carburants	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
60623	Alimentation	200,00	0,00	300,00	300,00	0,00	300,00	300,00	300,00
60628	Autres fournitures non stockées	42 000,00	0,00	17 500,00	17 500,00	0,00	17 500,00	17 500,00	17 500,00
60631	Fournitures d'entretien	35 000,00	0,00	31 000,00	31 000,00	0,00	31 000,00	31 000,00	31 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	18 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
60633	Fournitures de voirie	7 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6064	Fournitures administratives	8 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6067	Fournitures scolaires	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
6068	Autres matières et fournitures	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
611	Contrats de prestations de services	39 700,00	0,00	23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00
6132	Locations immobilières	300,00	0,00	400,00	400,00	0,00	400,00	400,00	400,00
61351	Matériel roulant	55 000,00	0,00	62 000,00	62 000,00	0,00	62 000,00	62 000,00	62 000,00
61358	Autres	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
61521	Entretien terrains	42 000,00	0,00	47 000,00	47 000,00	0,00	47 000,00	47 000,00	47 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	55 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	32 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	90 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
61524	Entretien bois et forêts	1 800,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
61551	Entretien matériel roulant	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6156	Maintenance	35 000,00	0,00	39 000,00	39 000,00	0,00	39 000,00	39 000,00	39 000,00
6168	Autres primes d'assurance	14 000,00	0,00	42 300,00	42 300,00	0,00	42 300,00	42 300,00	42 300,00
617	Etudes et recherches	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6182	Documentation générale et technique	2 800,00	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00

SAINT-JULIEN MONTDENIS - COMMUNE ST JULIEN MONTDENIS - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
								III = I + II	
6184	Versements à des organismes de formation	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6188	Autres frais divers	500,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
62268	Autres honoraires, conseils	16 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6228	Divers	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	13 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6236	Catalogues et imprimés	2 000,00	0,00	2 600,00	2 600,00	0,00	2 600,00	2 600,00	2 600,00
6241	Transports de biens	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6247	Transport collectifs	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	500,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	2 400,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6262	Frais de télécommunications	8 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 200,00	0,00	2 300,00	2 300,00	0,00	2 300,00	2 300,00	2 300,00
6282	Frais de gardiennage	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 000,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
62873	Remb. frais au CCAS/CIAS	1 000,00	0,00	1 600,00	1 600,00	0,00	1 600,00	1 600,00	1 600,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	10 500,00	0,00	10 500,00	10 500,00	0,00	10 500,00	10 500,00	10 500,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	23 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	765 100,00	0,00	798 500,00	798 500,00	0,00	798 500,00	798 500,00	798 500,00
6218	Autre personnel extérieur	18 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	500,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPFT	8 600,00	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
64111	Rémunération principale titulaire	436 800,00	0,00	460 000,00	460 000,00	0,00	460 000,00	460 000,00	460 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	6 500,00	0,00	6 800,00	6 800,00	0,00	6 800,00	6 800,00	6 800,00
64113	NBI	6 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
64131	Rémunerations	55 000,00	0,00	54 000,00	54 000,00	0,00	54 000,00	54 000,00	54 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	96 000,00	0,00	94 000,00	94 000,00	0,00	94 000,00	94 000,00	94 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	83 000,00	0,00	94 000,00	94 000,00	0,00	94 000,00	94 000,00	94 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 400,00	0,00	2 300,00	2 300,00	0,00	2 300,00	2 300,00	2 300,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	20 600,00	0,00	26 000,00	26 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00	26 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00	6 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 400,00	0,00	2 400,00	2 400,00	0,00	2 400,00	2 400,00	2 400,00
6488	Autres	22 800,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00

SAINT-JULIEN MONTDENIS - COMMUNE ST JULIEN MONTDENIS - BP - 2024

Crép. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
									III = I + II
014	Atténuations de produits	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	147 500,00	0,00	155 600,00	155 600,00	0,00	155 600,00	155 600,00	155 600,00
65311	Indemnités de fonction	72 000,00	0,00	74 000,00	74 000,00	0,00	74 000,00	74 000,00	74 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	2 500,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
65313	Cotisations de retraite	4 200,00	0,00	4 200,00	4 200,00	0,00	4 200,00	4 200,00	4 200,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 300,00	0,00	7 300,00	7 300,00	0,00	7 300,00	7 300,00	7 300,00
65315	Formation	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
657362	Subv. Fonct. BA/règles	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65736212	Subv. régle admin. avec ps.morale	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	45 800,00	0,00	46 400,00	46 400,00	0,00	46 400,00	46 400,00	46 400,00
65888	Autres	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 818 500,00	0,00	1 861 600,00	1 861 600,00	0,00	1 861 600,00	1 861 600,00	1 861 600,00
66	Charges financières	35 000,00	0,00	56 000,00	56 000,00	0,00	56 000,00	56 000,00	56 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	35 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
67	Charges spécifiques (4)	6 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	6 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)								
Total des charges financières et spécifiques		41 000,00	0,00	72 000,00	72 000,00	0,00	72 000,00	72 000,00	72 000,00
Total des dépenses réelles		1 859 500,00	0,00	1 933 600,00	1 933 600,00	0,00	1 933 600,00	1 933 600,00	1 933 600,00
023	Virement à la section d'investissement	23 500,00		230 760,00	230 760,00		230 760,00	230 760,00	230 760,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	80 450,00		80 790,00	80 790,00		80 790,00	80 790,00	80 790,00

Chap. / art. (1)	Libellé (2)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles II	Vote de l'assemblée III	Pour information Crédits gérés hors AE d'une AE dans le cadre d'une AE IV	Pour information Crédits gérés hors AE V	TOTAL (RAR N-1 + Vote) VI = I + II
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	80 450,00			80 790,00	80 790,00		80 790,00	80 790,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		103 950,00			311 550,00	311 550,00		311 550,00	311 550,00

Détail du calcul des ICNE au compte 661112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre. (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 6175 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 661112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 963 450,00	0,00	2 245 150,00	2 245 150,00	2 245 150,00
013	Atténuations de charges (3)	26 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	26 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	181 250,00	0,00	176 000,00	176 000,00	176 000,00
7022	Coupe de bois	32 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cinématographiques (produit net)	500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
70323	Red. occupation dom. public	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	22 100,00	0,00	29 200,00	29 200,00	29 200,00
7067	Redev. services périscolaires et enseignement	26 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
706888	Autres	12 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
70841	Mise à disposition personnel CL de rattach.	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
70872	Remb. frais par budgets annexes et régies	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70872	Remb. frais par régime avec ps. morale	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	15 000,00	0,00	22 500,00	22 500,00	22 500,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	650,00	0,00	800,00	800,00	800,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	299 900,00	0,00	315 000,00	315 000,00	315 000,00
73211	Attribution de compensation	239 000,00	0,00	239 000,00	239 000,00	239 000,00
73221	FNGIR	35 900,00	0,00	36 000,00	36 000,00	36 000,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	25 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
731	Fiscalité locale	860 000,00	0,00	971 800,00	971 800,00	971 800,00
73111	Impôts directs locaux	810 000,00	0,00	914 000,00	914 000,00	914 000,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73132	Taxe sur les pôles électriques	25 000,00	0,00	33 800,00	33 800,00	33 800,00
73141	Taxe sur la consommation finale d'électricité	20 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00
7318	Autres	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	274 400,00	0,00	284 000,00	284 000,00	284 000,00
741121	DSR des communes	33 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00	27 000,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	300,00	300,00	300,00
744	FCTVA	14 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748312	D.C.R.T.P.	0,00	0,00	16 700,00	16 700,00	16 700,00
748313	Dotation compensation de la TP	17 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens. exonération taxes foncières	197 000,00	0,00	218 000,00	218 000,00	218 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74834	Etat-Compens exonération taxe habitation	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	192 200,00	0,00	258 650,00	258 650,00	258 650,00
752	Revenus des immeubles	151 000,00	0,00	196 900,00	196 900,00	196 900,00
75811	Redev. concessions, brevets, licences...	19 000,00	0,00	20 500,00	20 500,00	20 500,00
75814	Redevance sur l'énergie hydraulique	3 200,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
7584	Recouvr./crédances admises en non valeur	50,00	0,00	50,00	50,00	50,00
75888	Autres	18 950,00	0,00	38 700,00	38 700,00	38 700,00
Total des recettes de gestion des services		1 833 750,00	0,00	2 035 450,00	2 035 450,00	2 035 450,00
76	Produits financiers	30 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
761	Produits de participations	30 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
77	Produits spécifiques (3)	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 864 250,00	0,00	2 145 950,00	2 145 950,00	2 145 950,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	99 200,00		99 200,00	99 200,00	99 200,00
722	Immobilisations corporelles	80 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
7761	Définitions sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpté résult	19 200,00		19 200,00	19 200,00	19 200,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		99 200,00		99 200,00	99 200,00	99 200,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE N – ICNE N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détallier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

SAINT-JULIEN MONTDENIS - COMMUNE ST JULIEN MONTDENIS - BP - 2024

- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou lées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES
A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01	0	0-5	1	2	3	4	4-4
		Opérations non ventilables	Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	Gestion des fonds européens	Sécurité	Enseign., formation prof.,apprentissage	Cult., vie soc., jeuin., sports, loisirs	Santé et action sociale (hors RSA)	RSA
DEPENSES									
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES									
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – VUE D’ENSEMBLE (suite)**

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES						0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d’immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1C	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2C	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2C4	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2€	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

SAINTE-JULIEN MONTDENIS - COMMUNE ST JULIEN MONTDENIS - BP - 2024

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeu., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA		
	DÉPENSES	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
011	Charges à caractère général	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
014	Atténuations de produits	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
6556	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
66	Charges financières	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
67	Charges spécifiques	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
68	Dotation aux provisions, dépréciations	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
	REÇETTES	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
013	Atténuations de charges	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
70	Prod. services domaine, ventes diverses	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
73	Impôts et taxes	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
731	Fiscalité locale	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
74	Dotations et participations	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
76	Produits financiers	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
77	Produits spécifiques	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeu., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DÉPENSES	0,00		0,00		0,00		0,00	
011	Charges à caractère général	0,00		0,00		0,00		0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		0,00		0,00		0,00	
014	Atténuations de produits	0,00		0,00		0,00		0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00		0,00		0,00	
6556	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00		0,00		0,00	
66	Charges financières	0,00		0,00		0,00		0,00	
67	Charges spécifiques	0,00		0,00		0,00		0,00	
68	Dotation aux provisions, dépréciations	0,00		0,00		0,00		0,00	
	REÇETTES	0,00		0,00		0,00		0,00	
013	Atténuations de charges	0,00		0,00		0,00		0,00	
70	Prod. services domaine, ventes diverses	0,00		0,00		0,00		0,00	
73	Impôts et taxes	0,00		0,00		0,00		0,00	
731	Fiscalité locale	0,00		0,00		0,00		0,00	
74	Dotations et participations	0,00		0,00		0,00		0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00		0,00		0,00	
76	Produits financiers	0,00		0,00		0,00		0,00	
77	Produits spécifiques	0,00		0,00		0,00		0,00	
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00		0,00		0,00		0,00	

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)**

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL	
								IV	A2
DEPENSES									
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotation aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES									
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)										
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Emprunts et dettes à l'origine du contrat								Catégorie d'emprunt (8)
		Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux initial	Périodicité des remboursements (6)	
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00						
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				2 249 241,93						
1641 Emprunts en euros (Total)				2 249 241,93						
0042675B 1281873 8684938	CREDIT FONCIER CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS CAISSE EPARGNE DES ALPES	30/08/2016 09/09/2016 04/08/2010	30/09/2016 01/10/2017 25/11/2010	867 630,00 1 251 611,93 130 000,00		1,5830 2,2520 F	1,5830 2,2520 3,190	1,5830 euros 2,2520 euros 3,190 euros	T A T	P P N
1643 Emprunts en devises (Total)				0,00						
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)				0,00						
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				0,00						
167 Emprunts et dettes assortis de cotisations particulières (Total)				0,00						
1671 Avances consolides du Trésor (Total)				0,00						
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)				0,00						
1675 Dettes pour METP et PPP (total)				0,00						
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)				0,00						
1678 Autres emprunts et dettes (total)				0,00						

IV – ANNEXES										
B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE										
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux initial	Périodicité des remboursements (6)	Catégorie d'emprunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00						
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				2 249 241,93						
1641 Emprunts en euros (Total)				2 249 241,93						
0042675B 1281873 8684938	CREDIT FONCIER CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS CAISSE EPARGNE DES ALPES	30/08/2016 09/09/2016 04/08/2010	30/09/2016 01/10/2017 25/11/2010	867 630,00 1 251 611,93 130 000,00		1,5830 2,2520 F	1,5830 2,2520 3,190	1,5830 euros 2,2520 euros 3,190 euros	T A T	P P N
1643 Emprunts en devises (Total)				0,00						
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)				0,00						
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				0,00						
167 Emprunts et dettes assortis de cotisations particulières (Total)				0,00						
1671 Avances consolides du Trésor (Total)				0,00						
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)				0,00						
1675 Dettes pour METP et PPP (total)				0,00						
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)				0,00						
1678 Autres emprunts et dettes (total)				0,00						

SAINT-JULIEN MONTDENIS - COMMUNE ST JULIEN MONTDENIS - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat			Caté- gorie d'em- prunt (8)
							Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux initial	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00					
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00					
1682 Bon(s) à moyen terme négociables (total)					0,00					
1687 Autres dettes (total)					0,00					
Total général					2 249 241,93					

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex. Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestriels , T : trimestrielle , X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC-B/1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)									
Emprunts et dettes au 01/01/N									
				Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget		Annuité de l'exercice	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années) (13)	Type de taux (14)	Capital (15)	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 100 727,28				167 198,61	36 072,17
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		1 100 727,28				167 198,61	36 072,17
0042675B	N	0,00	A-1	459 438,04	6,00	F	1 580	58 184,77	6 915,63
1281873	N	0,00	A-1	632 742,74	5,00	C	2 250	98 562,27	28 689,35
8684938	N	0,00	A-1	18 546,50	0,00	F	3 190	10 471,57	467,19
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de ressource (total) (10)		0,00		0,00				0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00
1671 Avances con solidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00
16E Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00
16E2 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00
16E3 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00
Total général		0,00		1 100 727,28				167 198,61	36 072,17

IV									
B1.2									

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire OCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 60111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Cout de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)													
TOTAL (A)		0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Barrière simple (E)													
TOTAL (B)		0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)													
TOTAL (C)		0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Mutiplicateur jusqu'à 3 ou mu tiplicateur jusqu'à 5 capé (D)													
TOTAL (D)		0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Mutiplicateur jusqu'à 5 (E)													
TOTAL (E)		0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)													
TOTAL (F)		0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Repartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la citante de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominai : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) E : cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juillet 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indice hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Cout de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 0,00 €	
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
L L L L L	LOGICIEL RESEAUX ELECTRIFICATION CONCEDES SOREA FRAIS ETUDES ELABORATION MODIFICATION ET REVISION DOCUMENTS URBANISME FRAIS ETUDES NON SUIVIS DE REALISATION SUBVENTIONS EQUIPEMENTS VERSEES	2 30 10 5 5

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N****IV****B9****B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	2,00	4,00	3,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF ATTACHE	C A B	0,00 1,00 1,00	2,00 0,00 0,00	2,00 1,00 1,00	1,00 0,00 0,00	0,00 1,00 1,00
REDACTEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE						
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	8,00	10,00	7,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE	C C C	0,00 1,00 1,00	4,00 3,00 3,00	4,00 4,00 4,00	4,00 3,00 3,00	4,00 3,00 3,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE						
AGENT DE MAITRISE	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00
adjoint technique principal de 1ere classe	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	2,00	2,00	2,00	0,00
ATSEM PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	1,00	1,00	1,00	0,00
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	0,00	1,00	1,00	1,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATÉGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		5,00	13,00	18,00	14,00	0,00
						14,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N****B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		FONDEMENT DU CONTRAT (4)	NATURE DU CONTRAT (5)	
			(1)	(2)	Indice (8)	Euros	
Agents occupant un emploi permanent (6)						0,00	
Agents occupant un emploi non permanent (7)						0,00	
TOTAL GENERAL						0,00	

(1) CATEGORIES: A., B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Medico-social.

MT : Medicotechnique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moitié du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1 : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2 : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Absence de carte d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-1^e : Justification des besoins sur la situation des fonctionnaires qui jouent leur rôle au sein des collectivités territoriales ou groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.332-8-2^f : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.332-8-4^f : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quote-part de temps de travail est inférieure à 50 %.332-8-5^f : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (- 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.332-8-6^f : Contrat d'un fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

A : Autres

326-36-2 : Médiatis particulaires : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352).

345-1-33-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique de cabinet.

333-3-33-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes délus.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE	
DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)	
EPCI	
Autres organismes de regroupement	

(1) Indiquer si le financement est fait par TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	446 089,06	446 089,06
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-1 317 125,00	-1 317 125,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	280 046,08	280 046,08
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	280 046,08	280 046,08

COUVERTURE DE L'ANNUITÉ DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	287 200,00	287 200,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	516 549,86	516 549,86
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	509 395,94	509 395,94

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	287 200,00	I
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	178 000,00	178 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	178 000,00	178 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	109 200,00	109 200,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	90 000,00	90 000,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	19 200,00	19 200,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	516 549,86	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	199 999,86	199 999,86
10222	FCTVA	104 999,86	104 999,86
10226	Taxe d'aménagement (3)	95 000,00	95 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (4)	316 550,00	316 550,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	393,00	393,00
28031	Frais d'études	1 533,00	1 533,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	0,00
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	1 334,00	1 334,00
281534	Réseaux d'électrification	77 530,00	77 530,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	5 000,00	5 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	230 760,00	230 760,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 12

Nombre de suffrages exprimés : 18

VOTES :

Pour : 14

Contre : 3

Abstentions : 1

Date de convocation : 07/03/2024



Présenté par le maire (1),

A réunion du conseil municipal, le 13/03/2024

Délibéré par l'assemblée le conseil municipal(2), réunie en session conseil municipal ordinaire

A réunion du conseil municipal, à l'espace sportif et culturel, le 13/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le conseil municipal (2),(3).

<u>ALEXANDRE THOMAS</u>	
BERNARD MILLE	
CHRISTOPHE AZAIS	
CORINNE COLLOMBET	
<u>FLORENT FRETY</u>	
FRANCK LEFEVRE	
FRANCOIS ROVASIO	
ISABELLE ALBERT	
JOSE VARESANO	
MARE JOSE AMEVET	
<u>MARTINE MASSON</u>	
MURIEL BARD	
NELLY CHAIN	
ODILE PIATON	
<u>PASCAL EXCOFFIER</u>	
RAPHAEL PELLEGRINI	
SYLVIE BORJON	
THOMAS BILLON PIERRON	
<u>VERONIQUE FERRI</u>	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Certifié exécutoire par le maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.